

Présence indispensable

Le 31 juillet 2020,

Affaire suivie par Stéphanie CASIEZ

☎ 03.27.74.78.01

✉ contact@sidec-cambresis.fr

Objet : Convocation au Comité Syndical

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical qui se déroulera (sous réserve de modifications liées à la crise sanitaire) :

Mardi 15 septembre 2020 à 18H00

**Salle J. Anquetil
86 rue de Lille (face pharmacie) - NEUVILLE-SAINT-REMY**

L'ordre du jour et les documents préparatoires feront l'objet d'un prochain envoi.

En cas d'empêchement, je vous rappelle que deux solutions se présentent à vous :

- **Vous vous faites représenter par l'un des délégués suppléants** : il vous appartient de l'en informer et de lui transmettre les documents préparatoires. La simple présence du suppléant suffit à lui donner voix délibérative. Il n'est pas utile de fournir le pouvoir.
- **En cas d'empêchement des suppléants, vous pouvez donner pouvoir à un autre titulaire**. Vous trouverez au recto un document vous permettant de donner pouvoir à un délégué titulaire présent, même si celui-ci est délégué dans une autre commune. Ce coupon est à remettre à l'entrée de la salle.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les délégués titulaires, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président par intérim,



Jean-Marie DEVILLERS.

Pour le bon déroulement de la réunion, il est impératif de vous présenter à l'entrée de la salle afin de signer la feuille de présence et, le cas échéant présenter votre pouvoir (un délégué suppléant n'a pas besoin de pouvoir pour remplacer l'un des délégués titulaires).

Réunion du Comité Syndical du 15 septembre à 18H00

Je soussigné,

Donne pouvoir à

Délégué(e) de la commune de
SIDEC - CAMBRESIS

De me représenter à la réunion du comité syndical du 15 septembre 2020.

Fait à

Le

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.

INFORMATIONS COVID

Modalité de vote

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, il apparaît judicieux de réduire les déplacements, les contacts et le temps de réunion. La solution des boitiers de vote électronique permettant de garantir le secret du vote et sa sincérité serait dès lors une solution idéale. Il serait au préalable procédé à deux essais.

Si vous y êtes opposé(e), vous pouvez le faire savoir par mail avant le 14/08/2020 (contact@sidec-cambresis.fr).

Jean-Marie DEVILLERS, président par intérim, prendra ensuite les mesures souhaitées et adaptées.

Afin de respecter la distanciation physique, cette assemblée se déroulera exceptionnellement à Neuville Saint Rémy, salle Jacques Anquetil, située rue de Lille (quasiment face à la pharmacie).